

Canada
Fiscalité

Personnes-ressources :

Leader national en Taxes indirectes
Robert Demers
514-393-5156

Québec et Canada atlantique
Robert Demers
514-393-5156

Ontario
Michael Matthews
613-751-5310

Toronto
Rory Pike
416-874-3330

Danny Cisterna
416-601-6362

Doug Myrden
416-601-6197

Région des Prairies
Dean Grubb
604-640-3266

Alberta
Jason Riche
403-267-1702

Colombie-Britannique
Janice Roper
604-640-3353

Liens connexes :

[Taxes indirectes canadiennes – Archives](#)

[Nos services de fiscalité](#)

[Modifier l'abonnement](#)

Taxes indirectes canadiennes

Les contrôles à l'exportation – Pourquoi sont-ils devenus une question prioritaire pour la haute direction?

Le 3 décembre 2012 (12-9)

Les contrôles à l'exportation sont devenus un sujet très important. Ils représentent l'un des principaux outils que les gouvernements utilisent pour appuyer leurs politiques de sécurité nationales et internationales et pour les aider à empêcher la prolifération des armes de destruction massive (ADM) et les activités terroristes.

En quoi consistent les contrôles à l'exportation? Dans le monde entier, des pays comme le Canada ont adopté un ensemble exhaustif de règles de contrôle des exportations qui limitent la circulation transfrontalière de certains biens, corporels ou incorporels, que ce soit des logiciels ou de la technologie, peu importe le mode de livraison employé. Cela comprend, par exemple, les services de soutien technique et même l'accès à des serveurs à l'étranger dans les cas où des technologies contrôlées sont utilisées.

Les contrôles à l'exportation touchent les entreprises qui travaillent dans divers secteurs d'activité. Dans bien des cas, le fait que des biens ou des technologies soient assujettis à des contrôles à l'exportation, ou qu'une action en particulier constitue une exportation, n'est pas toujours évident. Par exemple, outre les produits militaires, des contrôles à l'exportation s'appliquent à de nombreux biens commerciaux, à des logiciels et à des technologies à « double usage » largement utilisés dans les secteurs pétrolier, gazier, minier et nucléaire, ainsi que dans les secteurs des technologies, des médias et télécommunications, de l'aérospatiale, de la défense, des sciences de la vie, des produits chimiques et de la fabrication.

Bien que les entreprises aient toujours été soumises aux règles de contrôle des exportations et à leur mise en application, trois grandes tendances font de ce sujet un enjeu stratégique, au premier rang des priorités de nombreuses entreprises :

1. *L'augmentation des amendes et des peines* – Les pénalités pour violation des contrôles à l'exportation peuvent avoir une grande incidence sur les résultats nets. Il n'est pas rare, en effet, que les autorités imposent des amendes à sept ou huit chiffres. Outre les pénalités financières, les sociétés contrevenantes risquent de subir d'importantes perturbations de leurs activités et voir leur réputation atteinte, en raison de pertes de contrats, de la baisse du cours des actions ou de retards dans la chaîne d'approvisionnement. Plus tôt cette année, une grande société canadienne

s'est vue imposer une amende de 75 M\$ US et s'est vue frappée d'interdiction pour avoir enfreint les contrôles à l'exportation américains.

Outre les amendes imposées aux entreprises, les différents organismes chargés d'appliquer ces règles ont de plus en plus tendance à vouloir imposer des amendes et des peines d'emprisonnement aux cadres supérieurs et aux personnes qui ont directement pris part aux activités punissables. Récemment, un homme d'affaire canadien a ainsi été condamné à une peine de plus de quatre ans de prison pour violation des règles canadiennes de contrôle des exportations.

2. *Mise en application plus importante et meilleure coordination à l'échelle internationale* – En raison de l'augmentation des activités terroristes, des conflits internationaux plus nombreux et des mesures prises pour empêcher la prolifération des ADM, les différents États ont adopté des mesures encore plus sévères et il y a, en conséquence, de plus en plus d'entreprises qui ont été trouvées coupables d'infractions lors des contrôles à l'exportation.

Les différentes autorités collaborent également beaucoup plus étroitement afin de mieux découvrir les possibles contrevenants. Ainsi, les services douaniers d'un pays importateur surveillent les importations et n'hésitent pas à informer les autorités du pays exportateur de possibles infractions à ses lois. Cela a entraîné des saisies de cargaisons, des interruptions de la chaîne d'approvisionnement, des enquêtes et des vérifications par les autorités de contrôle des exportations.

3. *Complexité croissante des chaînes d'approvisionnement mondiales* – L'efficacité des chaînes d'approvisionnement a plus d'importance que jamais. Étant donné la plus grande collaboration et une logistique mieux intégrée à l'échelle internationale, les entreprises doivent prévoir pour leur chaîne d'approvisionnement le respect des règles de contrôles de multiples juridictions. Elles doivent aussi tenir compte des règlements américains de contrôle à l'exportation qui sont de nature extraterritoriale et qui s'appliquent aux biens, technologies ou logiciels conçus aux États-Unis, aux sociétés ou aux citoyens américains, peu importe l'endroit où ils se trouvent. Par exemple, les biens fabriqués au Canada peuvent être assujettis aux règles américaines de contrôle des exportations si des technologies contrôlées par les États-Unis ont été utilisées dans leur fabrication.

Au vu de ces tendances, il est facile de voir pourquoi le respect des contrôles à l'importation et à l'exportation est devenu un enjeu stratégique en plus d'un impératif opérationnel pour les entreprises. En effet, les entreprises qui ont investi dans un programme de conformité interne (PCI) comprennent l'utilité d'une approche stratégique et jouissent d'un avantage concurrentiel sur les entreprises qui pensent encore que la conformité en matière d'exportation est une simple question administrative.

La mise sur pied d'un PCI peut entraîner des résultats positifs. Étant donné l'importance stratégique de la conformité en matière d'exportation et les compétences multidisciplinaires requises pour bien élaborer et mettre en œuvre des PCI efficaces, un nombre croissant d'entreprises se tournent vers des conseillers externes pour créer ou améliorer leurs PCI et pour optimiser les stratégies commerciales mondiales.

La gestion stratégique de la conformité en matière d'exportation peut contribuer à réduire le risque, améliorer le rendement et réduire les frais. Et, en fin de compte, n'est-ce pas là l'objectif de toute entreprise?

L'équipe des contrôles à l'exportation de Deloitte possède une réputation de calibre mondial en ce qui a trait à la qualité et aux compétences. Nous avons aidé de nombreux clients, notamment des sociétés du Fortune 100 et du FTSE 100, à mettre au point des stratégies commerciales mondiales conçues de manière à ce que le mouvement des biens et des technologies contribue à l'atteinte des objectifs généraux de l'entreprise. Notre équipe a une connaissance approfondie des défis que présentent les contrôles à l'exportation pour les entreprises, notamment en matière de sanctions et de conformité aux règles de contrôle à l'exportation du Canada, des États-Unis, de l'Union européenne et des autres États. Pour en savoir plus long sur les services que Deloitte peut offrir en matière de gestion stratégique de la conformité aux contrôles à l'exportation, communiquez avec votre conseiller Deloitte.

Alison Brady, Vancouver

Accueil | Sécurité | Avis juridique | Confidentialité

1, Place Ville Marie, Bureau 3000
Montréal, Québec H3B 4T9 Canada

© Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. et ses sociétés affiliées.
TM/MC © Comité olympique canadien, 2011. Utilisé sous licence.

Cette publication est produite par Deloitte & Touche s.r.l. à titre d'information à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne vise aucunement à remplacer les conseils d'un professionnel en la matière. Aucun geste ne devrait être posé sans consulter d'abord son conseiller professionnel. Vous utilisez le présent document et l'information qu'il contient à vos propres risques.

Deloitte, connu sous l'appellation Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. au Québec, est l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Québec et au Canada, offrant des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Au Québec, quelque 1 900 personnes mettent régulièrement à contribution leur expertise pour des clients venant de tous les secteurs de l'économie. Comptant plus de 8 000 personnes réparties dans 56 bureaux au pays, Deloitte est déterminé à être la norme d'excellence.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

www.deloitte.ca
Désabonnement

 **Fil RSS de Deloitte**

Veuillez ajouter « @deloitte.ca » à votre liste d'expéditeurs autorisés afin d'assurer la livraison à votre boîte de réception et de visualiser les images.

